

# Le frelon asiatique une nécessité d'agir



Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure. Il est co-financé par l'Agglo Seine-Eure.

## Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid.
  - **Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure [via ce formulaire](#) (rubrique « Mes démarches en ligne »).**
- Photos, localisation et hauteur du nid** vous sont demandées pour remplir votre demande d'intervention. Ne prenez aucun risque !
- Suite au dépôt de votre dossier en ligne et en cas de validation de celui-ci, la **liste des entreprises agréées** vous sera communiquée.

### Prise en charge financière\* de la destruction du nid

→ 80 € de participation max. de l'Agglo Seine-Eure, en complément du financement du Département de l'Eure, sous réserve d'une prise de contact avec le service rivières et milieux naturels [avant toute intervention](#).

\* dans la limite des crédits disponibles pour l'année 2025.

## Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !



Frelon asiatique  
(taille réelle 3cm)



Frelon européen  
(taille réelle 4cm)

### Zoom sur les nids



Nid primaire du frelon asiatique



Nid secondaire du frelon asiatique

### Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure  
02 32 50 89 52 • [biodiversité@seine-eure.com](mailto:biodiversité@seine-eure.com)